



Cour supérieure du Québec Été 2021 / District de Québec Chambre de pratique familiale (3.28)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h à 16 h 30	Temps réservé / causes contestées ¹	Temps réservé / causes contestées ¹	Temps réservé / causes contestées ¹ Demandes d'ordonnance de sauvegarde, d'expertise psychosociale et de courte durée (30 minutes ou moins) ¹	Temps réservé / causes contestées ¹ Demandes d'ordonnance de sauvegarde, d'expertise psychosociale et de courte durée (30 minutes ou moins) ¹	
13 h	Appel du rôle G.S. ²	Appel du rôle G.S. ²	Appel du rôle G.S. ²		Appel du rôle G.S. ²
14 h à 16h30		Défaut ³	Demandes conjointes de parties non représentées ³	Gestion ⁴ Demandes de prolongation de délai, d'être relevé du défaut et en suspension d'instance ⁴	
15 h				Heure limite pour le dépôt des avis de gestion et des demandes de prolongation de délai	Appel des dossiers de 2 ^e ligne ⁵

IMPORTANT :

- Le **mode d'audience** (en présence, virtuel ou par conférence téléphonique) est déterminé par le Tribunal et indiqué au rôle annoté.
- Pour **réserver du temps** en pratique familiale, appeler le mercredi entre 13 h 30 et 16 h 30, au (418) 649-3506, poste 42283.
- Les **défauts** doivent être notés à l'appel du rôle téléphonique et constatés lors de l'appel du dossier un mercredi ou un jeudi.

¹ Le rôle annoté est disponible à l'adresse <https://coursuperieureduquebec.ca/> sous Rôles de la cour et audience virtuelle/ Rôles annotés.

² Par conférence téléphonique, à 12 h 55 : appeler au 581-319-2194 ou 1-833-450-1741 conférence 800086996# .

³ Pour réserver une plage horaire, appeler le lundi entre 13 h 30 et 16 h 30 au 418-649-3506, poste 42283 (aucun rôle n'est diffusé).

⁴ Par conférence téléphonique à l'initiative du Tribunal.

⁵ Par conférence téléphonique, à 14 h 55 : appeler au 581-319-2194 ou 1-833-450-1741 conférence 800086996#.